

DÉLIBÉRATION 18-301

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : Bilan d'Activité 2017

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil de Développement (CdD) est une instance consultative représentant la société civile auprès de l'Agglomération.

Créé en 2004, le Conseil de Développement accompagne la Communauté d'Agglomération dans son action. Il émet des avis et apporte des éclairages citoyens sur les projets et enjeux du territoire.

Le Conseil de Développement a été saisi à plusieurs reprises depuis 2014.

Au cours des dernières années, il a notamment pu apporter des contributions sur les questions des finances locales, des aménagements cyclables et de la démarche de Territoire à Energie Positive de l'agglomération viennoise.

En 2017, il s'est fortement mobilisé pour préparer la mise en place d'un Conseil de Développement à l'échelle de la nouvelle agglomération.

L'article 88 de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République prévoit que le Conseil de Développement établit un bilan d'activité examiné et débattu par l'organisme délibérant de l'EPCI.

Aussi il est proposé au Conseil Communautaire de prendre connaissance du bilan d'activité 2017 du Conseil de Développement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999,

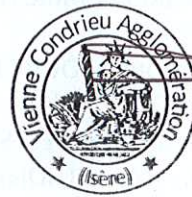
VU l'article 88 de la Loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :


PREND ACTE du Bilan d'Activité 2017 du Conseil de Développement.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS